DEFIS JONGLERIE U13

DISPOSITIONS CONCERNANT LES EPREUVES DE JONGLERIES U13 DEPARTEMENTAL 3 ET 4

1 / Les deux équipes de chaque rencontre participent à l'épreuve de jongleries. **Celle-ci est obligatoire.**

Cette épreuve donnera 1 point par rencontre au classement pour l'équipe qui remportera ce défi.

2 / Cette épreuve sera organisée **avant les matches**.

3 / Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (tête et pieds).

4 / Limitation à 40 contacts pied droit, 40 contacts pied gauche et à 15 têtes pour rencontres **U13 DEPARTEMENTAL 3 ET 4**

Jongleries pieds :

Départ au sol. 2 essais. Tous les pieds sont comptabilisés, 3 surfaces de rattrapage autorisées mais non comptabilisées, seul le meilleur essai compte. Objectif : 40 pieds droit et 40 pieds gauche (ne pas compter au-delà).

Jongleries têtes :

Départ à la main. 2 essais. Pas de surface de rattrapage, seul le meilleur essai compte. Objectif : 15 têtes (ne pas compter au-delà).

5 / En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous.

- ADDITION AU TOTAL DES 8 MEILLEURS
  1- Du total du 9 ème
  2- Du total du 10 ème
  3- Du total du 11 ème
  4- Du total du 12ème

- CONTACTS DES TÊTES SEULEMENT
  1- Total des 8 meilleurs
  2- Additionner au total des 8 meilleurs le total du 9 ème puis le total du 10 ème puis le total du 11 ème puis le total du 12ème.

- CONTACTS DES PIEDS SEULEMENT
  1- Total des 8 meilleurs
  2- Additionner au total des 8 meilleurs le total du 9 ème puis le total du 10 ème puis le total du 11 ème puis le total du 12ème.

- Prendre en compte le nombre d'essais qu'auront effectués les équipes pour réaliser leur total de contacts de l'ensemble des jongleries
  1- Nombre d'essais des 8 meilleurs
  2- En prenant le 9 ème joueur
  3- Puis le 10 ème joueur
  4- Puis le 11 ème joueur
  5- Puis le 12 ème joueur.